

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*FEVRIER 2017*

## ❑ Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : [frechin.vincent@orange.fr](mailto:frechin.vincent@orange.fr)

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

### ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **6 mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage  
Contact : R. et M-P WOLFER – 03.89.57.26.40.

### ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès du presbytère de HIRSINGUE (Tél. : 03.89.40.51.62).

### ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

### ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96  
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements  
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations et des Professions de Foi  
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Servants d'autel :  
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Évangile auprès des malades  
S'adresser à M. le Curé Doyen – 06.80.08.77.30
- Pastorale des Chorales  
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique  
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.02 au 28.02.2017) :

- Vendredi 03.02.2017 : 18 H 00 *Messe*
- samedi 18.02.2017 : 18 H 00 *Messe*

❑ Durant le mois de février 2017 sont invités à servir à l'Autel :

Le 18.02	Philaé PARISOT,
<b>à 18 H 00</b>	Marie et Lucie MUNCK
	Marie GRAFF
	David HAENNIG

**2. Quête pour le chauffage de l'église**

La paroisse se permettra de solliciter la générosité de la population les **samedis 11 février et 18 février 2017**, pour le chauffage de l'église.

A cet égard, elle attire l'attention des donateurs sur le fait que les dons à partir de 15 € sont déductibles de l'impôt sur le revenu (voir encart joint au présent bulletin).

D'avance un grand merci pour votre soutien.

### 3. Après-midi récréatives - 3ème âge

Mme Marie-Rose HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midi récréatives organisées à leur intention au Foyer Saint Maurice auront lieu **les lundis 06 et 20 février 2017** à partir de 13 heures 30.

Venez nombreux passer un agréable moment de détente, en cette triste période hivernale !

### 4. Communiqué des associations locales

- ❑ Le Football-Club organise son traditionnel déjeuner dansant, **le dimanche 12 février 2017** à partir de 11 heures 30 au Foyer Saint Maurice (carpes frites ou jambon braisé – frites – dessert – café).



Animation musicale assurée par Lionel.

Prix : 16 € (carpes) ; 15 € (jambon).

Réservation : 03.89.40.00.90 ou 03.89.40.90.36 ou 03.89.40.74.09 ou 03.89.25.27.94.

- ❑ L'Association des Donneurs de Sang bénévoles invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la **collecte de sang** organisée **le vendredi 17 février 2017 à CARSPACH, de 16H30 à 19H30.**

La dernière collecte du 19.12.2016 à CARSPACH a réuni 82 donneurs. Voici le bilan des dons de sang organisés à HIRTZBACH et à CARSPACH en 2016 :

- 5 collectes ont été organisées par le Groupement (2 à HIRTZBACH et 3 à CARSPACH) qui ont accueilli 397 donneurs ;
- les 2 collectes de HIRTZBACH ont réuni 146 donneurs.
- En 2017, l'Association organisera trois collectes (au lieu de deux) à HIRTZBACH (les 21 avril, 17 août et 08 décembre au Foyer Saint Maurice) et réitérera l'opération de parrainage au profit de la coopérative scolaire, à hauteur de 5 € par don de sang de parent d'élève scolarisé à HIRTZBACH.

L'Association remercie les donneurs de sang et compte sur eux et sur les nouveaux donneurs pour espérer atteindre les mêmes chiffres qu'en 2016.

- ❑ Les Donneurs de Sang bénévoles viendront solliciter la population de Hirtzbach à l'occasion de leur quête annuelle, prévue **le samedi 04 février 2017**. Les bons chiffres mentionnés ci-dessus sont également le fruit du soutien des Hirtzbachois. L'association les en remercie vivement !

- ❑ Les pêcheurs de HIRTZBACH organisent leur traditionnel repas dansant, **le dimanche 05 mars 2017, à midi au Foyer Saint Maurice.**

Menu : Moules – frites à volonté ou collet fumé  
Dessert et café

Prix : 15 € (moules) – 13 € (collet fumé) –  
8 € pour les enfants jusqu'à 12 ans

Réservation obligatoire avant le 1<sup>er</sup> mars 2017 au 03.68.06.45.89.

## **5. Carnaval des enfants**



L'association du carnaval remercie sincèrement la Commune pour l'aide précieuse apportée à l'organisation de son marché de l'Avent, ainsi que les artisans et exposants, les visiteurs venus nombreux et toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette seconde édition.

Elle reconduira bien évidemment cette manifestation et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 25 novembre prochain.

Par ailleurs, l'association organise son désormais traditionnel carnaval des enfants, **le dimanche 26 février 2017.**

Les inscriptions s'effectuent dans la cour de l'école élémentaire à partir de 13 H 30. Le départ de la cavalcade est fixé à 14 H 00, elle mènera le cortège à travers les rues du village pour aboutir au Foyer Saint Maurice où les dernières inscriptions seront toujours possibles.

Au foyer, les enfants défilent sur scène pour présenter leurs costumes et un classement sera établi à l'issue de ce défilé. Dans l'ordre, chacun sera ensuite invité à monter sur scène pour choisir son cadeau ; tous les enfants seront récompensés.

L'association du Carnaval et les parents d'élèves vous espèrent nombreux à cette manifestation organisée au profit des écoles de HIRTZBACH.

## **6. Communiqué des « Amis des Collectionneurs de Hirsingue »**

L'association « Les Amis des Collectionneurs de Hirsingue » organise le **dimanche 19 février 2017 de 8 h 30 à 16 h 00** au Foyer Saint Maurice sa 11<sup>ème</sup> Bourse multi-collection (timbres, cartes postales, monnaies, disques, minéraux, etc...). Entrée : don de soutien à l'Association.

Possibilité de se restaurer (plat, fromage, café, dessert pour 13 € uniquement sur réservation auprès de Pascal HELL (Tél. : 06.07.34.72.72).

Chèque à libeller au nom de l'association et à adresser à Pascal HELL 5 rue du Réservoir à HIRTZBACH.

## **7. Erratum – calendrier des manifestations 2017**

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le calendrier des manifestations 2017 :

### **Association de pêche – repas dansant :**

Il fallait lire : **05 MARS 2017**, au lieu de 05 FEVRIER 2017.

Nous prions les membres de l'Association de bien vouloir nous en excuser.

## **8. Bois de chauffage**

Les personnes intéressées par des lots de BIL et du bois en stères peuvent passer commande en mairie dès à présent.

Les prix varient de 40 € HT le m<sup>3</sup> de BIL à 46 € HT le stère.

Contact : Mairie (Tél. : 03.89.40.99.21) ;  
M. FELLET (Tél. : 06.82.61.29.57).

## **9. Nouveaux tarifs – taxis pour les aînés**

Le service de taxis pour les aînés a été reconduit par la Communauté de Communes d'ALTKIRCH pour une durée d'un an à compter du 17 novembre 2016, mais subira une légère augmentation pour les usagers.

Voici, à cet égard, la nouvelle grille tarifaire :

<b>Zone</b>	<b>Coût total unitaire (TTC) d'une course (aller et retour) suite à la consultation</b>	<b>Coût pour l'usager tarification 2017</b>
<b>Zone géographique n°2</b>		
Hirtzbach-Altkirch	20,00 €	5,70 €
Hirtzbach-Aspach	36,00 €	9,50 €
Hirtzbach-Carspach	16,00 €	3,90 €
Hirtzbach-Hirtzbach	14,00 €	2,50 €
<b>Zone géographique n°3</b>		
Hirtzbach-Hirsingue	14,30 €	4,10 €
Hirtzbach-Heimersdorf	22,40 €	6,40 €

## **10. Une nouvelle enseigne s'installe à HIRTZBACH**

La Brasserie Artisanale des Quatre Pays a le plaisir de vous annoncer son ouverture prochaine à HIRTZBACH rue de Lattre de Tassigny dans des locaux mis à disposition par Florian SCHNOEBELEN, paysagiste, à côté de ce dernier (ancien garage MUNCH).

Le projet, muri depuis plusieurs mois par Fabien SANTENER se concrétisera au début du mois d'avril 2017 par la dégustation de ses premières bières.

Les bières seront élaborées à partir d'orge et de houblon issu de l'agriculture biologique.

La brasserie vous proposera toute une gamme de bières : Blonde, Ambrée, Blanche,... d'inspiration locale ! Vous pourrez découvrir ces breuvages sur place dans notre point de vente spécialement aménagé pour la dégustation.

D'autres services comme la location de tireuse et la bière en fût vous seront proposés pour vos fêtes d'anniversaire, mariage ou toute autre occasion.

Fabien SANTENER a hâte de vous accueillir tout près de chez vous !

## **11. Distillation**

Avis aux bouilleurs de cru : une période de distillation sera ouverte durant les vacances scolaires de printemps, soit du **08 au 22 avril 2017 inclus**.

Les inscriptions sont reçues en mairie dès à présent (Tél. : 03.89.40.99.21).

## **12. Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs**

Ainsi que nous l'annoncions dans le bulletin du mois de janvier, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant à l'étranger non accompagnés de leurs parents est à nouveau en vigueur **depuis le 15 janvier 2017**.

Le formulaire Cerfa 15646\*01 valant autorisation est disponible sur le site internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), ainsi qu'en mairie. Il est valable un an et doit être signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Pour les autres documents que doit présenter l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents, en plus de l'autorisation de sortie du territoire, tout dépend de la destination :

- en Europe, l'enfant devra être muni d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et d'une photocopie du titre d'identité valide du parent signataire (carte d'identité, passeport ou titre de séjour s'il est étranger) ;
- dans les autres pays, l'enfant devra, en plus des documents nécessaires pour voyager en Europe, être muni d'un visa (en fonction des exigences du pays de destination).

Attention : si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, le Maroc ou la Suisse peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent désormais pour tous les enfants mineurs, qu'ils soient ou non Français et nés ou non de parents Français.

**Attention** : dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

### **13. Nouveaux arrivants (rappel)**

Les personnes qui se sont récemment installées dans le village sont cordialement invitées à venir se présenter en Mairie, afin de recevoir tous renseignements utiles sur HIRTZBACH, se voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets, demander leur inscription sur la liste électorale, le cas échéant, prendre connaissance des démarches administratives accompagnant leur changement de domicile, etc...

**A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer régulièrement la Mairie des changements de locataires enregistrés dans les logements loués.** On ne le rappellera jamais assez, à en constater le nombre croissant de nouveaux arrivants qui ne pensent pas se signaler en mairie... ni à indiquer leur départ, lorsqu'ils quittent la Commune...

Un simple courriel adressé par les propriétaires-bailleurs à la mairie pour signaler tout changement de location serait très apprécié ([mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr))

Merci de faire ce geste qui ne coûte pas grand-chose et ne prend pas beaucoup de temps...

### **14. Formation BAFA**

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) se prépare en trois étapes :

1. une session générale (8 jours) ;
  2. un stage pratique dans un accueil collectif de mineurs (14 jours) ;
  3. une session d'approfondissement (6 jours).
- Pour y accéder, il faut avoir 17 ans révolus.
  - L'inscription se fait en ligne sur le site [www.jeunes-gouv.fr](http://www.jeunes-gouv.fr), pour obtenir un n°DDCSPP.
  - Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site [www.foyers-clubs-alsace.org](http://www.foyers-clubs-alsace.org)
  - Une aide au financement de la formation est versée au terme de la validation des trois étapes (Conseil Départemental, CAF, aides individuelles en fonction des cas particuliers : lycéens, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA,...).

Pour tous renseignements, contacter le 03.89.33.28.33 ou visiter le site [www.jeunes-gouv.fr](http://www.jeunes-gouv.fr). Une brochure est également disponible en mairie.

## **15. Communiqué de l'Association APALIB**

### **Vous êtes une personne âgée et vous vous sentez seul(e) ?**

Bénéficiez des « visites à domicile » par les bénévoles de l'Association APALIB. Entièrement gratuit, ce service vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous.

Discussion, promenade, lecture, jeux de société... : retrouvez le plaisir de la rencontre !

La mise en place est simple : vous faites la demande, APALIB vous met en relation avec un bénévole, et si vous vous entendez bien avec ce bénévole, vous convenez ensemble du jour/heure de sa visite hebdomadaire.

### **Profitez également de l'aide administrative à domicile avec les bénévoles écrivains du lien.**

Ce service entièrement gratuit s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour chercher de l'aide auprès des professionnels et qui souvent restent sans solution à leurs problèmes. Les écrivains du lien vous aident à :

- lire, rédiger, comprendre un courrier ;
- trier et classer les documents ;
- faire des démarches auprès des professionnels (prise de rendez-vous, renseignements) ;
- remplir un formulaire, etc...

### **Vous souhaitez devenir bénévole visiteur à domicile ou écrivain du lien ? Rejoignez notre équipe de bénévoles.**

Contact : APALIB – Béata HAVREZ – Tél. : 03.89.23.23.02.

## **16. Communiqué de DELTA REVIE**

L'Association DELTA REVIE Haut-Rhin, spécialisée dans la téléalarme au service des personnes âgées, recherche un bénévole disposant de quelques heures par semaine pour assurer la charge de technicien-installateur d'appareils de téléalarme dans le secteur de FERRETTE.

Toute candidature est la bienvenue.

Contact : 03.89.33.17.40 entre 9 h et 11 h 30.

Courriel : [deltarevie@orange.fr](mailto:deltarevie@orange.fr)

## **17. Avis aux demandeurs d'emploi**

Une première européenne : mettre à la disposition des personnes en recherche d'emploi les meilleurs services digitaux possibles.

**L'Emploi store** est LA plateforme web qui regroupe tous les services digitaux de l'emploi et de la formation en **un lieu unique, en toute gratuité**. Plus de 160 services issus de Pôle emploi, mais aussi des acteurs privés de l'emploi et de la formation, sont disponibles sur ce site.

Simple d'utilisation et structurée en **4 centres d'intérêt** (choisir un métier, se former, préparer sa candidature, trouver un emploi), trouver en quelques clics le service le plus adapté à votre besoin :

Envie de monter en compétence ? Formez-vous avec les cours en ligne gratuits (MOOC) ! Vous préparer à un entretien d'embauche ? Utilisez le simulateur virtuel ! Vous souhaitez changer de voie professionnelle ? Envisagez cette évolution à l'aide d'un *serious game* (jeu avant tout pédagogique) ! Envie d'un CV original ? Démarquez-vous en réalisant un CV vidéo !

A découvrir dès maintenant en vous rendant sur [www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr).

## **18. Communiqué du CICAS du Haut-Rhin à l'attention des futurs retraités**

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc et/ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189 \* du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier.

Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

CICAS du Haut-Rhin – 143 Avenue Aristide Briand  
BP 2439 – 68067 MULHOUSE CEDEX

\* 0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe.

## **19. Communiqué de la Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA 68)**

Lieu d'écoute, de prise en charge, d'information, d'orientation et de soins, la MDA 68 s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et à leurs familles, mais aussi aux professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence.

Le mal-être à l'adolescence peut prendre différentes formes intriguées et variées.

Pour répondre à cette dimension multifactorielle, la MDA 68 se veut être un guichet unique, un lieu non stigmatisant, gratuit et confidentiel, ouvert à tous.

Les prises en charge sont réalisées par une équipe couvrant de multiples champs de compétences (médical, scolaire, social, éducatif,

judiciaire) avec toutes les passerelles que cela peut générer, ce qui rassure les jeunes et les parents et facilite grandement la mise en œuvre des aides apportées.

La MDA 68 organise aussi des cafés-Infos tout au long de l'année, pour traiter divers thématiques de l'adolescence, faire connaître les partenaires, leurs missions et compétences et renforcer les connaissances des dispositifs locaux.

Contact et coordonnées MDA 68 :  
8-10 rue des Pins – 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03.89.32.01.15

Mail : [resoado@mda.68.fr](mailto:resoado@mda.68.fr) - Site : [www.cg68.fr/mda](http://www.cg68.fr/mda)

## **20. Remerciements**

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de Monsieur Louis MEYER, son épouse, ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, l'envoi de cartes, se sont associées à leur peine.

Ils remercient en particulier M. le Curé, la Chorale, les élus, la famille, sans oublier les amis, les voisins, la classe 1945 et les anciens collègues de travail de Louis.

## **21. Petites annonces**

❑ Isabelle BRUNNER, porteuse de nos quotidiens régionaux l'Alsace et les DNA a été très touchée par la générosité et les marques de sympathie que lui ont témoignées de nombreux abonnés, à l'occasion des étrennes de fin d'année et les en remercie de tout cœur.

Elle leur souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017.

❑ **Particulier** recherche une personne sérieuse aimant les animaux, pour garder occasionnellement un petit chien Yorkshire croisé Chihuahua, très docile et propre.

S'adresser à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

❑ Thierry DHOUAILLY, demeurant 19 rue de la Scierie à HIRTZBACH représente l'association Alsace Quad +, organisateur de randonnées quads, de baptêmes passagers, vendeur de la marque CF motos (meilleur rapport qualité / prix) et réparateur toutes marques.

Thierry DHOUAILLY propose par ailleurs tous services et tous travaux aux particuliers, à l'aide de ses quads : débardage de bois en zones difficiles, tonte de pelouse, nettoyages, courses, montage de meubles, déneigement par lame à neige et manuel, ainsi que tous travaux non conventionnés.

Contact : 06.10.98.27.11.

## **22. Etat Civil**

### Naissance

Le 11 janvier 2017 à ALTKIRCH est née Amélie qui fait la joie de ses parents, René et Tatiana HAENNIG et de ses 4 frères et sœurs, demeurant ensemble 13A rue de Carspach.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

### Décès

- Le 29 décembre 2016 en son domicile nous a quittés Louis MEYER, à l'âge de 71 ans ;

- le 09 janvier 2017 en son domicile s'est éteint Maurice DISSER, à l'âge de 89 ans.

## **23. Les grands anniversaires du mois de février 2017**

65 ans :	Mme	VONESCH	Jeannette
66 ans :	Mme	ALBISSER	Violette née ISSENLOR
67 ans :	Mme	HARTMANN	Lucienne
68 ans :	Mme	PFLIEGER	Viviane née LIDIN
69 ans :	Mme	LEHMANN	Huguette née SCHLIENGER
71 ans :	Mme	LAGROST	Annie née DURAIN
	Mme	LIDY	Marie Odile née MUNCK
	M.	BORNEQUE	Charles
72 ans :	Mme	HEITZMANN	Claudette née MARTIN
73 ans :	Mme	MISLIN	Marie Madeleine née HELL
	Mme	MARTEAU	Chantal née KRAFT
76 ans :	Mme	WALTER	Marie-Louise née FEDERSPIEL
79 ans :	Mme	CANIARD	Monique née JUNDT
	Mme	LUCARELLI	Marianne
80 ans :	M.	MACKER	Raymond
84 ans :	Mme	FREYBURGER	Armandine née HIGELIN
	Mme	HAENNIG	Jeanne née SPECKLIN
	M.	PFLIEGER	Etienne
85 ans :	Mme	HELL	Marthe née HASSLER
91 ans :	M.	LITZLER	Raymond

### **Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH**

**Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40**

**Courriel : [mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)**

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.

## COLLECTE POUR LE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Chers Paroissiens de HIRTZBACH

Le Conseil de Fabrique viendra à nouveau solliciter votre générosité pour permettre de faire face aux dépenses de chauffage de notre église paroissiale. En effet le seul revenu des quêtes des samedis et dimanches avec messe dominicale ne suffit désormais plus à subvenir aux diverses charges de la paroisse.

Merci à vous tous qui soutenez si généreusement notre Eglise

Le Président du Conseil de Fabrique

---

⇒ Vous pouvez remettre l'enveloppe avec votre don à l'un des membres du Conseil de Fabrique (M Samuel GRAFF, M Vincent MUNCK, M Gilbert PFLIEGER, M Lucien TEMPORINI, M Gérard VERSINI, Mme Céline ZIMMERMANN) lors de leur passage le 11 et/ou 18 février 2017.

**En cas d'absence** lors du passage de l'un des membres du Conseil de Fabrique vous pouvez remettre votre don lors d'une messe à HIRTZBACH ou le déposer dans la boîte à lettre de Mme Monique TROXLER, 40 Rue Principale 68118 HIRTZBACH

⇒ Les chèques sont à libeller à l'ordre du Conseil de Fabrique de l'église de HIRTZBACH

⇒ Un reçu pour les impôts sera délivré pour tout don à partir de 15 euros, sur simple demande à l'aide du talon ci-dessous, à joindre dans l'enveloppe avec votre don.

✂-----

Mr / Mme / Mr et Mme / Mlle (1) NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

⇒ Notez le montant de votre don dans le cadre ci-dessous :

--

Espèces :

Chèque :

(1) Rayer les mentions inutiles !  
(Février 2017)

Signature :